Le vinaigre blanc, produit de nettoyage alternatif

Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets

Auteur :

60 Rue Mirabeau Prolongée
Cs 10 014
62141 vin-Malmaison
Voir le site internet
Gaëlle Mouquet
g.mouquet@symevad.org

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Depuis de nombreuses années, la ville de Lambres-lez-Douai met en place diverses initiatives en matière de réduction de déchets et d'exemplarité.

La Mairie tente un nouveau pari : supprimer l'utilisation quotidienne de produits d'entretien nocifs pour la santé des personnes en charge de l'entretien.

Le maire à l'origine de la démarche a proposé à son personnel d'utiliser du vinaigre blanc comme alternative pour le nettoyage des sols et des vitres des bâtiments municipaux.

L'action consiste à tester ce produit multifonctionnel : désinfectant, désodorisant, nettoyant, anticalcaire, détachant et dégraissant et l'adopter !

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Améliorer le cadre de travail des employés

- Limiter voire supprimer l'emploi de produits de nettoyage conventionnels

- Réaliser des économies financières

- Sensibiliser le personnel à la dangerosité de certains produits

Résultats quantitatifs

- Arrêt de l'emploi de produits conventionnels (lave-vitre, cire, produit pour le sol...)

- Gain de temps pour le nettoyage des vitres

- Economie estimée à environ 60 euros/an pour les deux bâtiments tests

- A terme, l'économie attendue pour les 15 bâtiments serait de près de 450 euros/an

Résultats qualitatifs

- Meilleur entretien des sols et des vitres

- Absence d'odeur corrosive

- Actions positivement ressenties par le personnel communal

- Gain de temps pour le nettoyage des vitres

- Depuis le test, l'auxiliaire d'entretien utilise aussi du vinaigre blanc à son domicile

MISE EN OEUVRE

Planning

- Début avril 2013 : le maire demande à la responsable de l'entretien d'utiliser du vinaigre blanc pour le nettoyage des sols et des vitres. Un document d'information lui est transmis pour préciser les dosages à opérer. Aucune réticence n'a été enregistrée de la part de l'agent d'entretien, bien au contraire.

- Depuis avril 2013, deux bâtiments municipaux (la Mairie et l'école de musique) sont nettoyés uniquement au vinaigre blanc agrémenté de quelques gouttes d'huiles essentielles afin de parfumer les locaux et d'éviter l'émanation de l'odeur du vinaigre.

- Fin 2013, une évaluation qualitative et quantitative sera réalisée afin d'apprécier si le test sera étendu à l'ensemble des 15 bâtiments municipaux. Si tel est le cas, une formation qualifiante sera dispensée auprès de l'ensemble du personnel d'entretien (+/- 20 pers.) afin de partager les bonnes pratiques d'usage et une communication relatant cette bonne pratique sera réalisée auprès du personnel municipal et vers les administrés.

Moyens humains

Le nettoyage des locaux municipaux au vinaigre a été réalisé par le responsable de l'entretien. Il n'y a donc pas eu de moyens humains supplémentaires à libérer.

Moyens financiers

- Achat de trois bouteilles de 1litre/mois (+/- 1 euro/mois)

- A terme, possibilité d'acheter les produits en grandes quantités ou plus grands conditionnements auprès de commerçants spécialisés.

Moyens techniques

L'utilisation du vinaigre blanc n'a pas suscité de moyens techniques supplémentaires vis-à-vis du nettoyage traditionnel.

Partenaires mobilisés

Néant

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est aisément reproductible dans les établisssements municipaux. Cependant, il faut s'assurer que les aspects réglementaires en lien avec les normes d'hygiène sont respectés (ex : nettoyage des cantines scolaires).

Difficultés rencontrées

Le vinaigre blanc est un produit naturel, produit industriellement. On le trouve donc faciment dans le commerce. Il est le moins cher des produits ménagers puisqu'il ne coûte qu'environ 0.35 euros le litre. En plus de posséder une efficacité redoutable pour le ménage, le vinaigre blanc est un produit écologique puisqu'il se dégrade entièrement et rapidement.

Recommandations éventuelles

- Attention à ne pas mélanger du vinaigre blanc à un produit contenant de l'ammoniaque. Cela pourrait causer des vapeurs nocives.

- Le dosage des produits est important. Pour un sceau de 10L, versez 1/4 de verre de vinaigre et 3 à 5 gouttes d'huiles essentielles.

- Consultez la littérature disponible sur Internet mettant en évidence les trucs et astuces en matière de nettoyage écologique :

www.lecoinbio.com

www.bioaddict.fr

www.gralon.net

- Veillez à communiquer vos résultats en interne et à la population dans une démarche d'éco-exemplarité. N'hésitez pas à utiliser tous les supports de communication à votre disposition (site Internet, newletter, bulletin municipal....).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Décembre 2013
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale